

EGINE.
SAMEDI 15 (27) NOVEMBRE 1830.

CE JOURNAL
PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS.

On s'abonne, à ÉGINE, au bureau du journal;
dans les provinces et les îles chez les employés de la
Poste.



N° 26.
SECONDE ANNÉE.

ABONNEMENT (FRANC DE PORT).
POUR LA GRÈCE.

Pour trois mois. . . . 1 piastre forte.
Pour six mois. . . . 2 id.
Pour l'année. . . . 4 id.

COURRIER

DE LA GRÈCE.

PARTIE OFFICIELLE.

GOUVERNEMENT DE LA GRÈCE.

LE PRÉSIDENT DE LA GRÈCE.

*Aux commissaires extraordinaires et
gouverneurs de l'état.*

Des sentiments de justice et d'humanité ont appelé la sollicitude du gouvernement en faveur de Turcs qui sont demeurés en Grèce, et qui ont embrassé la religion chrétienne. Plusieurs d'entre eux privés de leurs biens sont plongés dans la plus profonde misère, et ont recours continuellement à la pitié de la patrie, réclamant pour subsister le produit de leurs possessions, ou de celles de leurs pères, que le sort de la guerre a mises au pouvoir de la nation.

A la suite de notre circulaire, sub. N° 4,803, en date de 3 juin 1829, par laquelle nous avons jugé qu'une portion de terre leur fût distribuée pour qu'ils pussent y habiter et se procurer le nécessaire absolu en payant les taxes établies, des observations ont été faites au gouvernement que, s'ils devaient payer au trésor la treizième partie du revenu le profit qu'ils tireraient de ces terres serait nul, ou si petit qu'ils ne pourraient même pourvoir à leurs besoins indispensables. Des circonstances qui s'accordent avec la compassion due au malheur, s'offrent dans ces entrefaites et nous avons tâché d'améliorer leur sort. En conséquence, ayant aussi entendu l'opinion du Sénat, nous nous empressons de leur procurer un moyen d'existence plus aisée et plus stable, en cédant à chaque famille, en proportion de sa condition et de sa fortune antérieures, une partie de ses propres terres qui soit suffisante pour lui rendre annuellement de deux cents jusqu'à mille phœnix.

Cette cession sera provisoire jusqu'à ce que la nation prenne des mesures décisives à ce sujet; elle ne s'étend que sur les domiciliés en Grèce, et exclut ceux qui par hasard pourraient y arriver nouvellement; ceux qui jouiront de cette cession ne payeront au trésor public que l'impôt territorial comme propriétaires au lieu de la dîme.

A la réception de notre présente vous vous informerez combien de néophytes et d'ottomans se trouvent dans les villes et villages des provinces placées sous votre administration; vous en dresserez une liste et y consignerez leurs noms, et surnoms, origine, domicile, état actuel, profession. Vous y noterez s'ils sont mariés, et avec qui, ou s'ils sont célibataires, quel est le nombre et la qualité des individus qui composent leurs familles, de quelle réputation et état elles jouissaient auparavant, quels sont leurs biens fonds, où ils se trouvent, s'ils sont cultivés, qui en a maintenant l'usufruit, et quel en est le revenu annuel. Vous mettrez à cet effet toute l'attention et l'exactitude possible afin qu'il ne reste aucun doute sur la réalité des choses, et l'identité des individus. En adressant tous ces éclaircissements au gouvernement, vous y joindrez votre avis

sur la somme de phœnix suffisante à chaque famille, et vous déterminerez en même temps la propriété et la portion de terres, dont la culture leur rendrait le revenu fixé de deux cents jusqu'à mille phœnix, exception faite de tous les frais pour la culture.

Pour calculer le plus positivement possible le revenu des fonds accordés et qui doivent donner d'une année à l'autre telle somme déterminée de phœnix, il est nécessaire que l'estimation soit faite par des hommes experts, et que l'on puisse prendre des informations sur la qualité des terres, sur leurs revenus en tems de fertilité ou de stérilité, et sur les frais pour la culture et pour la récolte; car dans vos calculs vous devez avoir sous les yeux que ceux qui auront ces terres ne les cultiveront pas eux-mêmes, mais qu'ils payeront la main d'œuvre, et que par conséquent il est indispensable qu'elles suffisent à les défrayer.

Dans toutes les provinces et îles, non habitées par des Turcs, et où ils avaient pourtant des propriétés, vous aurez soin d'exécuter ces ordonnances qui y ont rapport; quant aux individus devenus chrétiens ou non, car on en trouve partout dans l'état, selon que chacun ait pu se procurer un asyle, vous tâcherez d'en dresser des listes d'après les formes indiquées et vous les enverrez au gouvernement, qui saura juger par elles du nombre de ces individus et prévenir les abus que de nouveaux arrivés en Grèce pourraient y introduire.

En remplissant avec toute l'activité et l'attention possible ce qui vous est prescrit, vous nous ferez votre rapport afin que nous puissions donner des ordres ultérieurs.

Nauplie, le 25 septembre (4 octobre) 1830.

Le président

J. A. CAPODISTRIAS.

Le secrétaire d'Etat

N. SPILIADIS.

LE PRÉSIDENT DE LA GRÈCE.

Prenant en considération l'ordonnance du 15 août 1830, qui établit que le demi pour cent sera perçu sur la solde des militaires afin de pouvoir construire des hôpitaux militaires et d'apporter à l'arsenal toute les améliorations convenables;

Et considérant la nécessité de former d'autres établissements d'utilité publique;

ORDONNE :

1.° L'ordonnance du 15 août 1830, sub. N° 160, est modifiée comme il suit :

2.° Il sera retenu un demi pour cent sur les paiements qui seront faits pour le traitement des fonctionnaires civils, et sur ceux qui se feront pour la solde soit de l'armée de terre, soit de la flotte.

3.° Le secrétaire d'Etat, le secrétaire du Gouvernement et la Commission de finances, pour ce qui les concerne, auront soin de faire la

retenue ci-dessus mentionnée, et chaque trimestre ils enverront par l'entremise de la Commission des finances au trésor national la totalité et le catalogue des retenues qu'ils auront faites.

4.° Ce capital sera employé à bâtir des prisons, des hôpitaux tant civils que militaires, des casernes et autres établissements publics.

5.° Le trésorier de l'Etat tiendra un compte exact de ces retenues et il ne payera rien sans un ordre du gouvernement.

6.° La Commission des finances est chargée de l'exécution de la présente ordonnance.

Nauplie, le 30 septembre (12 octobre) 1830.

Le président

J. A. CAPODISTRIAS.

Le secrétaire du Gouvernement pour la justice

J. GÉNATAS.

LE PRÉSIDENT DE LA GRÈCE.

Considérant les difficultés qui s'élèvent touchant l'acquittement des anciennes dettes contractées en monnaies turques par suite de la valeur variable de ces mêmes monnaies;

Considérant que le paiement de ces dettes en valeur numérique est le principe le plus équitable à suivre, puisqu'il est sanctionné par le Code de commerce français, qu'il est contenu dans l'acte du corps législatif du 16 novembre 1827 relatif à la gestion de la Commission de révision, et qu'il est enfin consacré par le vingt-quatrième décret du Congrès de Trézène;

Après avoir entendu l'opinion du Sénat;

ARRÊTE :

Celui qui a contracté un emprunt en monnaie turque avant la publication du tarif de 1828, est tenu à la restitution de la quantité numérique de la somme reçue. Cette somme sera soldée d'après la valeur qu'auront les espèces qu'il présentera au moment où aura lieu le paiement effectif.

Le secrétaire du gouvernement pour la justice est chargé de l'exécution du présent décret.

Nauplie, le 5 (17) octobre 1830.

Le président

J. A. CAPODISTRIAS.

Le secrétaire d'Etat

N. SPILIADIS.

FIN DE LA PARTIE OFFICIELLE.

GRÈCE.

EGINE.

M. le contre-amiral Ricord est arrivé dans notre rade le premier du mois à bord du vais-

seau la *Fère-Champenoise*. Il était accompagné de la frégate l'*Elisabeth*. Après deux jours S. Exc. est repartie pour Poros.

NAUPLIE.

Le 1^{er} (13) novembre. La frégate anglaise la *Blonde* venant de l'Eubée en 6 jours est arrivée ici. — Le même jour le brick français le *Pavillon* et le brick anglais le *Rapel* sont partis.

Le 3 (15) novembre. La frégate russe la *Princesse-Lowicz*, la gabarre le *Longier*, parti de Constantinople le 29 (10), et le brick français la *Flèche* venant de Navarin en quatre jours, ont mouillés dans notre rade.

Le 4 (16) novembre. La frégate le *Madagascar* est arrivée ici venant d'Alexandrie en 11 jours.

Le 5 (17) novembre. Le brick français le *Grenadier* parti de Grambousa le 2 (14), et la gabarre le *Fruit* venant de Smyrne en 9 jours, ont jeté l'ancre sur notre rade.

Le 6 (18) novembre. Hier la frégate anglaise le *Madagascar* a quitté notre rade.

Le 14 (26) novembre. Hier la frégate anglaise la *Blonde*, la frégate russe la *Princesse-Lowicz*, et aujourd'hui le brick anglais le *Pelican* ont appareillés.

Le 4 (16) de ce mois M. de Ribeaupierre est arrivé ici de Constantinople à bord de la frégate russe la *Princesse-Lowicz*. S. Exc. va rejoindre sa famille à Naples, et paraît avoir reçu de sa Cour l'ordre de recueillir à son passage en Grèce des informations sur l'état actuel du pays.

M. de Ribeaupierre a quitté Nauplie dimanche dernier 9 (21). Il se propose de se rendre par Argos, Tripolitza, Léondari et les provinces de la Haute-Messénie, à Navarin, d'où il poursuivra son voyage sur la même frégate qui l'a transporté à Nauplie.

Depuis le 20 du mois passé jusqu'au 2 du courant, S. Exc. le Président a été absent de Nauplie. Il a visité durant cet intervalle les provinces qui bordent le golfe de Lépante tant du côté de la Péninsule que de celui de la Grèce continentale.

Il n'est peut-être pas sans intérêt pour nos lecteurs de connaître la route que S. Exc. a suivie dans cette tournée.

Le 20 octobre S. Exc. a passé la nuit à Argos. Le 21 à Hagion-Orós, grand mais pauvre village, situé sur la plus haute crête des montagnes qui séparent le versant du golfe Argolique d'avec celui de Corinthe.

Le 23 à midi le Président était à Corinthe. Cette ville se relève peu à peu de l'état de complète dévastation où l'avaient plongée Dram-Aly et ses 60,000 turcs.

Les maisons que les Corinthiens rebâtissent d'après les alignements tracés par M. l'ingénieur géographe Peytier, sont en pierre et généralement spacieuses. On remarque sur-tout parmi elles un vaste *khan* espèce d'aubergement des dispositions intérieures sont parfaitement adaptées aux usages du pays, mais où même les voyageurs européens trouvent dit-on une chambre meublée d'un lit, d'une table et de quelques chaises.

Dans l'après-dinée du même jour Son Excellence accompagnée du gouverneur de la province se rendit à pied à Loutraki. Ce sont près de trois lieues d'une plaine en majeure partie inculte, parce que là comme presque partout ailleurs en Grèce, les terrains plats, quoique les plus fertiles manquent des bras nécessaires pour les défricher. Jadis ils formaient la propriété exclusive des musulmans.

Le paquebot à vapeur le *Mercur* attendait Son Excellence à Loutraki. Vers minuit on voulut appareiller; le fond du mouillage qui paraît parsemé de quartiers de rochers y mit obstacle. Il fallut couper le câble en fer et abandonner l'ancre.

L'on fut en chercher une le 23 octobre, à Galaxidi, gros bourg habité par 2 à 3,000 marins et agriculteurs.

Durant la guerre il a été pris d'assaut par les Turcs et détruit de fond en comble.

La marine des Galaxidiotes qui composait leur principale fortune n'existe plus. Cependant ils se sont de nouveau rassemblés et ont construit des petits bâtiments avec lesquels ils font le cabotage; plusieurs centaines de maisons s'élèvent déjà au milieu des décombres, un beau quai bordera bientôt le port, et une école d'enseignement mutuel capable de contenir 300 élèves est achevée.

Les Galaxidiotes se proposent de se réunir à leurs voisins les habitants de Salona, et de fonder sur l'emplacement de l'ancienne Chryssa une nouvelle ville qui portera le même nom. Le gouvernement a approuvé ce projet.

Le Président débarqua à Lépante le 24 à 7 heures du matin. Il en repartit à midi après avoir visité la cathédrale, l'école, les casernes, les magasins et l'hôpital militaire, les fortifications, les maisons du commandant supérieur de la place, des chefs des troupes régulières et légères qui en forment la garnison, etc.

Lépante est aussi restauré graduellement et autant que le permettent les minces ressources de l'Etat. Sous le régime musulman la ville était exclusivement habitée par des Turcs. Les constructions dégradées qui la composent sont conséquemment toutes nationales et doivent être rétablies aux frais du gouvernement.

L'artillerie des châteaux de Romélie et de Morée, salua à son passage par le détroit le bâtiment qui portait le pavillon du Président et qui après une courte traversée jeta l'ancre dans la rade de Patras.

Le 25 octobre le paquebot transporta le Président jusqu'aux approches du fort de Vassiladi où est le mouillage de Missolonghi. Son Exc. n'arriva dans cette ville que fort tard dans la soirée. Une foule immense s'était portée à sa rencontre. Elle le reçut aux cris répétés de *vive le Président* et l'accompagna jusqu'à la maison de M. le commissaire extraordinaire où son logement avait été préparé.

La matinée du 26 fut employée par le Président à parcourir l'enceinte de cette ville si féconde en récents et glorieux souvenirs. La muraille extérieure avec ses larges brèches, le terrain sillonné en tout sens par les boulets et les bombes, rappellent à chaque pas les prodiges de valeur qu'enfanta parmi une poignée de braves le saint amour de la patrie et de l'indépendance.

Le Président arrêta long-temps à la batterie de Marco-Bolizis, à la digue de Clissova, près des ruines de l'église où gissent les ossements de centaines de grecs massacrés dans la sortie qu'ils firent lorsque la faim et le désespoir les força à se frayer un passage à travers le camp ennemi.

Ces reliques recueillies par ordre du gouvernement seront déposées dans un monument pour l'érection duquel M. le baron de Schaumbourg, colonel du génie, qui avait l'honneur d'accompagner Son Excellence à Missolonghi, vient de désigner un emplacement convenable. Il a été chargé aussi de lever le plan de la ville, et d'en régulariser autant que possible les alignements. Deux cents élèves sont institués dans une école bâtie et organisée dans le courant de l'année 1850. On a construit en outre deux petites casernes et réparé la cathédrale. Missolonghi compte actuellement à-peu-près 400 maisons et 4 à 5000 habitants, vivant pour la plupart du commerce et de la pêche.

Le 27 le Président fit le trajet des lagunes jusqu'à Anatolico. Les citoyens de cette petite ville ayant formé le projet d'unir au moyen d'un pont l'îlot sur lequel elle est bâtie avec la côte opposée du continent, le gouvernement leur procurera à cet effet le secours d'un ingénieur.

Avant de se rembarquer à bord du *Mercur*, S. Exc. le Président visita le fort de Vassiladi, et arriva vers les 11 heures du soir de nouveau à Patras.

Il y passa la journée du 26 afin d'assister à l'inauguration de l'école publique et pour régler de concert avec l'administration locale les dispositions relatives à la reconstruction de la ville d'après le nouveau plan.

Le 29 Son Excellence se rendit par le château de Morée à Vostiza.

Le 30 le Président dina chez un des primats du village de Diacophito et coucha le soir à Vallimi.

Il traversa le lendemain les vallées populeuses de cette partie de la province de Cala-

vryta, et après s'être arrêté successivement dans les villages de Vertova, d'Arfara, de Svirici, de Carcès et de Zaccouli, il arriva le soir à Tricala.

Le 17 novembre Son Excellence était de retour à Argos et le jour suivant à Nauplie.

Son voyage n'aura pas été sans fruit. Partout sur son passage les habitants des villes, des bourgs et des villages, qu'il n'avait jamais visités, se pressaient autour du Président, désireux de le voir, de l'entretenir de leurs situations, et de leurs vœux. De combien de touchants témoignages de gratitude et de confiance n'était-il pas alors l'objet!

Certes c'est bien au milieu des montagnes, chez cette partie de la nation physiquement et moralement la plus saine qu'il faut étudier l'état véritable du pays. On acquerrait alors, comme nous l'avons acquis, nous, la conviction que le peuple est sincèrement attaché au maintien de l'ordre et de la tranquillité, qu'il a ouvert les yeux sur les coupables manœuvres au moyen desquelles on espérait le pousser dans des voies contraires, enfin qu'il sent la nécessité de se soustraire par l'instruction à l'influence des hommes qui exploitaient son ignorance au profit de leurs intérêts particuliers.

POROS.

L'ouverture du séminaire a eu lieu jeudi 30 octobre à 10 heures du matin, au monastère de la Vierge de l'île de Poros, de la manière suivante.

A 9 heures le métropolitain d'Egine, d'Hydra, et Poros, monseigneur Gerasime, accompagné des principaux ecclésiastiques; les membres de la Commission maritime avec leurs secrétaires et employés; les commandants des bâtiments qui se trouvent à Poros; le juge-de-peace et la démougerontie de l'île; l'officier de santé; tous les autres employés et beaucoup d'officiers, ce sont rendus à la maison du gouverneur d'après son invitation.

MM. les consuls des Puissances étrangères, M. le capitaine Epantschine, commandant le vaisseau de S. M. I. de toutes les Russies, l'*Alexandre-Nevisky*, accompagné d'un grand nombre d'officiers et de l'aumonier du vaisseau, ont bien voulu être du nombre des personnes qui prenaient part à la cérémonie. On y remarquait aussi plusieurs dames de distinction.

Le gouverneur suivi de tout le cortège partit pour le séminaire par mer.

Aussitôt que le cortège eut mis pied à terre les cloches commencèrent à sonner et continuèrent pendant tout le temps qu'il mit pour se rendre à l'église, aux portes de laquelle il fut reçu par les professeurs, le supérieur, les moines du monastère et par les élèves, portant tous le costume que le gouvernement a désigné. Les avenues du séminaire et de l'église étaient parsemées de lauriers et de myrte.

L'archevêque et les prêtres chantèrent des prières en l'honneur de la Sainte-Vierge, et après avoir invoqué le Saint-Esprit, M. Procopius un des professeurs du séminaire prononça un discours analogue à la circonstance.

Ce discours fini, toute la foule se rendit dans la salle la plus vaste du séminaire, qui était convenablement ornée. La le gouverneur s'adressant à l'archevêque, aux étrangers, et à tous les auditeurs fit une courte harangue.

Après avoir retracé en peu de mots combien la Grèce était heureuse d'être à même de poursuivre graduellement sa régénération morale et politique, sous les auspices d'un gouvernement qu'elle honore de toute sa confiance, il termina ainsi qu'il suit.

« Jeunes élèves de cette école sainte, ce n'est ni le moment, et il ne m'appartient pas non plus de vous démontrer combien est sublime l'état que vous voulez embrasser, mais ce que je dois vous rappeler, c'est que notre respectable Président a eu soin de vous confier à des maîtres instruits et vertueux et de vous procurer tous les moyens nécessaires pour arriver au but sacré que vous vous proposez.

« C'est à vous par conséquent à vous montrer des enfants dignes de la sollicitude de ce bon père. »

Les élèves, ainsi que toute la foule accueillirent ce discours par les cris répétés de *Vive le Président!*

Après le gouverneur M. le professeur Bénédictos prononça aussi un discours, à la fin duquel les assistants crièrent encore, *Vive le Président!*

L'archevêque lut aussitôt après une prière pour invoquer la bénédiction du Seigneur sur les élèves. Quelques rafraîchissements furent servis et bientôt tout le cortège partit du monastère, et rentra en ville dans le même ordre. Lorsqu'il fut entré dans les barques, et qu'il éloigna du rivage, le vaisseau grec la *Hellas*, tira 15 coups de canons.

M. le capitaine Epantschine remit ensuite à M. le gouverneur 50 colonnates, produit d'une collecte faite sur l'*Alexandre-Nevsky*, pour être employées en faveur de l'école.

L'abbé du couvent de Saint-Michel a offert par la voie de l'évêque de Damas 160 phénix à l'école ecclésiastique, et s'est engagé de compter une pareille somme toutes les années à l'entretien de cet établissement.

PHILOSOPHIE.

DES SCIENCES OCCULTES, ou Essai sur la magie; les prodiges et les miracles, par M. EUSÈBE SALVERTE (1).

Les temples d'Esculape.

Il n'est pas vrai que les miracles racontés par les auteurs anciens n'aient été que des prestiges opérés par les prêtres. Il n'est pas vrai que ces derniers aient abusé, pour tromper le peuple pendant une longue suite de siècles, des connaissances positives dont eux seuls avaient le secret.

On ne peut nier cependant que certains phénomènes regardés comme surnaturels par le vulgaire, et probablement par les prêtres eux-mêmes, n'aient de tout temps concouru au maintien des croyances du polythéisme; mais ces phénomènes n'étaient point un produit de l'artifice, aucune fourberie n'aurait pu soutenir l'erreur si long temps. Ils avaient leur source dans certaines facultés de l'homme méconnues par l'antiquité, méconnues par le moyen âge, complètement niées par les philosophes du dernier siècle, dont la réalité est cependant aujourd'hui incontestable, et que l'étude philosophique de l'extase a permis d'apprécier à leur juste valeur.

Les merveilles qui ont soutenu le règne du polythéisme sont celles qui se manifestaient dans les temples à oracles et dans ceux d'Esculape.

On croyait que les pythies, animées de l'esprit d'Apollon, révélaient l'avenir, et acquiesçaient par des moyens surnaturels des connaissances sur tout ce qui peut intéresser dans les affaires humaines.

Les malades, qui avaient recours à Esculape pour la guérison de leurs maux, allaient dormir dans son temple, et recevaient dans des songes prophétiques des avis salutaires.

Ces deux principales merveilles se rattachaient à ce que les anciens appelaient la *divination naturelle*, sur laquelle il nous paraît à propos de dire quelques mots.

Les anciens distinguaient deux espèces de divinations, l'une naturelle, l'autre artificielle. La première était celle qui s'opérait soit dans les songes, soit dans l'état qu'il désignaient sous le nom de *fureur*; état qui était celui des pythies au moment où elles prononçaient leurs oracles. La seconde était considérée comme le résultat d'une certaine science acquise par l'expérience et l'observation, et à l'aide de laquelle on pouvait déduire la connaissance de l'avenir de l'inspection du vol des oiseaux, de la vue des entrailles des victimes, etc. Cette prétendue science était fondée sur de simples illusions qui furent long temps communes aux prêtres et au vulgaire, et dont le vulgaire ne tarda pas à être abusé comme les prêtres, quand l'époque du scepticisme fut venue pour la religion païenne.

La divination *naturelle*, sans avoir plus de réalité au fond que la divination *artificielle*, se soutint plus long temps, parce qu'elle reposait sur certains phénomènes très vrais, quoique mal observés. Il y avait dans les songes extatiques obtenus dans les temples d'Esculapes, dans l'état des pythies au moment où elles se croyaient illuminées par l'esprit du dieu, quelque chose qui sortait de ce que présente l'observation journalière de l'homme, et qui dépen-

dait, sans qu'on s'en doutât, de la disposition d'esprit toute particulière dans laquelle se trouvaient les personnes qui demandaient et attendaient des miracles. Ce qui se passait en elles prêtait d'ailleurs éminemment à toutes les illusions des fanatiques disposés à voir des prodiges.

Cicéron nous apprend que de son temps certains philosophes rejetaient la divination artificielle et admettaient la divination naturelle. Les péripatéticiens, qui furent à toutes les époques les hommes les plus instruits de l'antiquité, étaient dans cette catégorie; ils soutenaient qu'il existe dans les esprits des hommes comme une sorte d'oracle par lequel ils ont le pressentiment des choses futures, soit quand l'esprit vient à être agité d'une fureur divine, soit lorsque, dégagé du corps, il se meut librement et de lui-même.

Les péripatéticiens avaient reçu de leur maître Aristote cette manière de voir. Ce grand homme, dans son traité de la *Divination*, montrant sur l'admission de cette faculté la réserve qu'on devait attendre de lui, ne veut pas dans tous les cas qu'on ait recours à la divinité pour expliquer les songes qui présagent l'avenir. Si c'était ici le lieu, il nous serait facile de faire voir qu'Aristote, sur ce sujet comme sur tant d'autres, avait des idées beaucoup plus sages que celles qu'on a conservées jusqu'à ces derniers temps, et qu'il a semblé pressentir des vérités qui ne devaient être mises en évidence que plus de vingt siècles après lui.

Platon, qui faisait venir immédiatement toutes nos idées de la divinité, ne pouvait manquer d'en faire venir aussi la divination; faculté qu'il ne pouvait manquer d'adopter avec bien moins de réserve et sans les mêmes restrictions qu'Aristote.

On ne finirait pas si on voulait faire l'énumération de tous les hommes célèbres qui dans l'antiquité ont cru à la divination naturelle, soit qu'ils la considéraient comme une faculté inhérente à l'esprit de l'homme, soit qu'ils y vissent un don particulier accordé par la divinité à quelques-uns de ses protégés; soit enfin que, comme Jamblique, par exemple et la plupart des Alexandrins, admettant à la fois les deux points de vue, ils reconnussent deux espèces de divinations, l'une toute humaine, qui pouvait induire en erreur; l'autre divine, qu'on devait regarder comme infallible. Toutes ces opinions théoriques, tous ces systèmes avaient pour fondement l'observation non contestée des phénomènes que présentaient les pythies et les malades favorisés des apparitions d'Esculape.

Philostrate encore la même assertion. Il dit dans la vie d'Apollonius de Thiane que la *divination rend aux hommes de grands services, dont le plus grand est la médecine*.

Galien, qui parle des emprunts qu'ont fait plusieurs médecins aux oracles d'Esculape, déclare que lui-même s'est servi avec avantage de plusieurs prescriptions dont il avait trouvé la recette dans les temples du Dieu.

Les songes merveilleux n'étaient pas bornés à la Grèce seule, on en obtenait journellement en Egypte dans les temples d'Isis. Écoutons sur ce sujet Diodore de Sicile: « Les Egyptiens assurent, dit-il, qu'Isis a rendu de grands services à la médecine par les remèdes salutaires qu'elle a découverts; qu'à présent même qu'elle jouit de l'immortalité, elle prend plaisir au culte des hommes, s'occupe principalement de leur santé et vient à leur secours dans des songes où elle manifeste son pouvoir bienfaisant. La preuve de ces assertions, poursuit le même auteur, est établie, non par des fables à la manière des Grecs, mais par des faits certains. En effet tous les peuples du monde rendent témoignage au pouvoir de cette déesse dans la guérison des maladies, par leur culte et leur reconnaissance. Elle indique dans les songes, à ceux qui souffrent, les remèdes propres à leurs maux, et l'observation fidèle de ses avis a sauvé, contre l'attente de tout le monde, des malades abandonnés des médecins. (Diodor. Sicul. lib. I.)

Strabon nous apprend qu'il en était de même dans le temple de Sérapis (lib. 17) (1), et Galien

(1) Voyez aussi Artemidorus (Oneirocr. liv. V.) Eusebius (in vita Aedesi).

signale le temple de Vulcain, appelé Hephestium, près de Memphis. (Galen., lib. V., de Med. sect. gener., c. 1.) (1).

Parmi les philosophes de l'antiquité, les épicuriens seuls rejetaient absolument toute espèce de divination; encore, et c'est là surtout ce qu'il nous importe de constater, tout en la regardant comme une illusion, ils ne prétendaient pas qu'elle fût une imposture.

S'il est vrai que les malades obtenaient dans les temples d'Esculape un sommeil accompagné de visions relatives à leurs maladies, les prêtres du paganisme ne purent manquer de profiter de cette circonstance pour soutenir le crédit de leur religion dans l'esprit des peuples, particulièrement à l'époque où les croyances du paganisme furent attaquées avec tant d'avantage par les chrétiens.

C'est ce qui arriva en effet, et toutes les autres pratiques des païens étaient déjà tombées dans les discrédit, que les temples d'Esculape soutenaient encore leur réputation. Sous Constantin, une infinité de gens rendaient encore un culte à ce dieu en Cilicie, à cause des *guérisons qu'il opérât sur les malades auxquels il apparaissait pendant leur sommeil*.

Des renseignements, au surplus, ne nous manquent pas sur ce qui se passait dans les temples d'Esculape relativement au sommeil des malades (2). On trouvait ordinairement dans leur vestibule les statues de la Santé, du Sommeil et des Songes. Les malades qui voulaient consulter le dieu étaient soumis à certaines préparations qui consistaient en jeûnes, bains, purifications répétées, sacrifices multipliés, prières, dans lesquelles on demandait la faveur des révélations divines. Pendant le temps consacré à ces cérémonies préparatoires, les malades qui avaient fait le voyage pour consulter le dieu, qui, par conséquent, arrivaient avec un commencement de conviction, se trouvaient en rapport avec ceux auxquels le dieu était déjà apparu, et dont les récits ne pouvaient manquer d'augmenter leur confiance et d'exalter leur imagination.

C'était après toutes ces préparations, qu'étendus sur les peaux des bœufs qu'ils avaient immolés, ils passaient la nuit près du sanctuaire, attendant les songes et les visions prophétiques qui se manifestaient assez souvent, mais non pas comme on le pense bien, d'une manière constante; on tenait même pour certain que les malades qui manquaient de foi ou d'obéissance ne recevaient pas les communications célestes (3).

Quand les malades obtenaient des révélations et guérissaient à la suite de l'emploi des remèdes qui leur avaient été indiqués, on avait coutume de graver sur des tablettes de marbre ou de métal, quelquefois sur les colonnes mêmes du temple des inscriptions dans lesquelles on consignait le nom des malades, le genre de la maladie et les prescriptions du Dieu. Quelques-unes de ces inscriptions ont été conservées par Mercurialis et Gruter (4). Sprengel en a traduit cinq dans son *Histoire de la médecine*. En un mot la réalité du sommeil obtenu des temples, et des révélations qui l'accompagnaient, ne peut être mise en doute. L'opinion de plusieurs écrivains a même été dans tous les temps que la médecine a eu pour origine les inspirations données par Esculape. On reçoit, dit Jamblique, dans le temple d'Esculape, des songes à l'aide desquels les malades sont guéris, et l'art de la médecine lui-même ne s'est formé que par les songes.

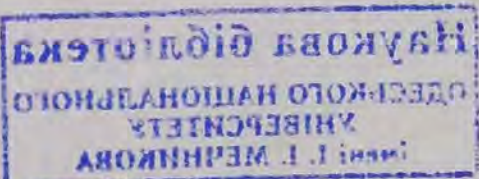
Dans les temples renommés pour les visions curatives, quand les malades ne pouvaient eux-mêmes obtenir les songes qu'ils désiraient, ils s'adressaient à certains prêtres qui passaient pour être spécialement favorisés du dieu et s'endormaient pour ceux qui les employaient. Ces prêtres étaient désignés sous le nom parti-

(1) Minerve était aussi adorée par les Grecs sous les noms d'Hygie, Médica, Faboria. Elle apparaissait en songe aux malades, et leur indiquait les remèdes à la suite desquels ils guérissaient. (Plut. Vie de Périclès. Plin. H. N., liv. XXII, chap. 28.) (NOTE DU RÉDACTEUR.)

(2) A Cos, à Pergame, à Athènes et ailleurs. (NOTE DU RÉDACTEUR.)

(3) Consultez l'ouvrage de Meibomius intitulé, DE INCOGNITIONE IN DEORUM FANIS MEDICINAE CAUSSA OLIM FACTA. (NOTE DU RÉDACTEUR.)

(4) Voyez aussi une épigramme d'Aschène, (Ant. 4., liv. III), et la tablette illustrée par Paciaudi. (Mon. Pelop., V, II, p. 155.) (NOTE DU RÉDACTEUR.)



culier de *onéiropoles*. Sprengel, qui relate cette circonstance, fait même remarquer qu'on voit encore aujourd'hui sur des monuments égyptiens des prêtres assis dans une attitude extrêmement simple, ayant les bras et les jambes dans une situation parallèle et paraissant assoupis. Il croit que ces prêtres sont représentés au moment où ils dorment pour les malades.

Ces citations, auxquelles on pourrait en ajouter beaucoup d'autres, suffisent pour mettre hors de doute la réalité du phénomène principal, le seul dont nous nous proposons d'établir ici l'existence, savoir la réalité du sommeil accompagné de visions qui surviennent à certains malades dans les temples d'Esculape. Mais ce sommeil, ces visions, comment peut-on s'expliquer leur apparition? M. Salverte pense qu'on doit en chercher la cause dans des préparations narcotiques dont les prêtres faisaient usage. Rien de si facile que d'énoncer vaguement une pareille assertion; rien de si difficile que de la faire cadrer avec le détail circonstancié des faits tels qu'ils nous ont été transmis par des témoins oculaires, et même, comme nous allons le voir, par un homme qui a joué pendant plusieurs années de la faveur des songes prophétiques et qui a usé d'un très grand nombre de remèdes plus ou moins singuliers que le Dieu lui a indiqués et leur a attribué la guérison d'une maladie très-compiquée contre laquelle avaient échoué tous les secours de l'art. Le malade dont nous parlons est le rhéteur *Aristide*; il vivait sous le règne de Marc-Aurèle-Antonin, et nous a laissé plusieurs discours dans lesquels il a consigné le souvenir des particularités les plus remarquables de ses longs traitements. Ses écrits, que nous croyons d'ailleurs très-rare, ont été imprimés sous le titre de *Elia Aristidi oratoris clarissimi orationes, græce et latine, interprete Gulielmo Cantero Oliva*. (Paul. Steph., 1604)

Les discours relatifs à notre objet sont ceux en l'honneur d'Esculape, en l'honneur des Asclépiades, celui qui fait l'éloge du puits d'Esculape, enfin six discours intitulés *Discours sacrés*. Ce sont ces derniers qui contiennent le récit des guérisons opérées en différents tems sur la personne même d'Aristide et par les conseils d'Esculape.

Aristide était loin d'être un homme sans talent. Il jouissait d'une grande réputation comme orateur, et son éloquence obtint un succès dont il lui était permis d'être fier. La ville de Smyrne ayant été détruite par un incendie, il écrivit sur ce désastre à l'empereur une lettre dont ce prince fut si touché qu'il ordonna que la ville serait reconstruite à ses frais; les habitants de Smyrne lui élevèrent par reconnaissance une statue dans leur ville.

Du reste, les détails que donne Aristide sur la maladie nous le montrent comme un hypochondriaque atteint d'une affection nerveuse convulsive, c'est-à-dire comme un homme éminemment prédisposé à l'état d'extase. Il nous apprend en effet qu'il éprouvait souvent des *crispations de nerfs et des convulsions si violentes que son corps se courbait en arc*. Il se plaignait de souffrir continuellement du foie, de l'estomac et de la région des hypochondres. Il était sujet à des espèces d'accès dans lesquels il composait des vers, des cantiques, des harangues, qui, s'il faut l'en croire, ravissaient d'admiration tous les auditeurs. — En voilà plus qu'il n'en faut pour que tout médecin reconnaisse d'abord dans Aristide un homme atteint d'une de ces affections nerveuses que Hoffman disait avec raison ressembler à l'hystérie des femmes comme une goutte d'eau ressemble à une autre.

Aristide nous fait connaître dans son quatrième *Discours sacré* qu'il avait été conduit à s'adresser à Esculape pour en obtenir sa guérison, par une vision dans laquelle un homme qu'il ne connaissait pas était venu lui dire que, ayant été atteint de la même maladie que lui, il avait été guéri par les conseils du dieu; circonstance d'autant plus remarquable que rien n'est plus ordinaire que de voir l'extase précédée d'illusions semblables chez les malades qui y sont prédisposés.

Quiconque lira les récits d'Aristide restera convaincu qu'il est impossible d'expliquer ce qu'il a éprouvé par la supposition de drogues narcotiques qui lui auraient été administrées. Il avait, il est vrai, souvent ces songes dans le temple du dieu; il nous apprend même qu'il les recevait entre les portes et les balustrades des temples; et jusque là il serait permis de supposer, quoique sans preuve, que les prêtres le soumettaient à l'usage de quelques narcotiques; mais le dieu lui apparaissait tout aussi souvent chez lui et dans ses voyages, partout où il s'arrêtait. D'ailleurs une foule de circonstances sur ses rapports avec les autres malades, sur la prétention qu'avaient d'autres dormeurs d'être avertis par des communications sympathiques, de ce qu'il ressentait ou avait ressenti des remèdes qui lui convenaient, etc., etc., rappelle si positivement les prétentions des extatiques de toutes les sectes et de tous les pays, y compris ceux des magnétiseurs de nos jours qui ne font aucun usage de narcotique, qu'il est impossible de méconnaître la ressemblance.

Rien d'ailleurs, dans le récit de l'auteur, ne peut faire naître l'idée d'une fable, d'un conte fait avec plaisir; les tems, les lieux, les circonstances sont notés avec la précision d'un homme qui croyait ne pouvoir conserver avec trop d'exactitude le récit des bienfaits dont il avait été miraculeusement comblé. Il entre même dans des détails auxquels il ne se serait certainement pas arrêté s'il avait eu le choix. Nous ne rapporterons pas les plus concluants de ceux dont nous parlons, mais nous citerons un passage qui nous paraît propre à donner une idée de la conduite et du traitement d'Aristide, et de la disposition des esprits de ceux qui l'entouraient, relativement aux merveilles qu'il leur racontait; on croirait voir un somnambule de nos jours, entêté de ses rêveries, aux prises avec ses amis et son médecin, qui ne savent trop que penser de tout ce qu'on leur raconte et de tout ce qu'ils ont sous les yeux: mais qui pourtant sont encore loin de partager le fanatisme de l'extatique. Écoutons son récit, peut-être nous pardonnera-t-on la citation, quoiqu'un peu longue, dans un sujet si intéressant et encore si peu connu: le récit d'un homme extatique qui parle sur un sujet de ce qu'il a éprouvé ne peut manquer d'inspirer un grand intérêt.

« Le dieu, dit-il, m'avait averti depuis long tems de me défer de l'hydriopisie, il m'avait recommandé la chaussure égyptienne dont se servent les prêtres; il crut convenable de détourner l'humour et de l'appeler dans les parties inférieures. Je ressentis de ne tout-à-coup, sans aucune cause apparente, une tumeur d'abord d'une grandeur ordinaire, mais qui grossit d'une manière effrayante les aines; et tous mes membres devinrent enflés, avec une grande douleur et de la fièvre pendant quelques jours. Les médecins criaient à l'enflure, les uns qu'il fallait inciser la tumeur, les autres qu'il fallait la brûler; d'autres qu'il fallait y mettre des emplâtres, à moins que je ne voulusse périr après la suppuration. Le dieu résistait à toutes ces opinions et m'ordonnait de laisser aller la tumeur; et il n'était pas douter pour moi si je devais obéir à Esculape plutôt qu'aux médecins. La tumeur cependant croissait de plus en plus. Mejamis ou admirait ma patience, ou me regardaient comme trop confiant dans les songes; quelques-uns m'accusaient de faiblesse, comme si j'avais craint l'opération ou les remèdes. Le dieu au contraire résistait toujours, en m'ordonnant de souffrir patiemment, m'assurant que cette tumeur serait mon salut, puisqu'elle avait attiré toute l'humour d'en haut, que ces planteurs de choux (ourtores) ignoraient par quel passage il fallait conduire cette humeur. Et il arriva certainement du merveilleux; car, lorsque j'eus passé quatre mois dans cet état, et que l'enflure eut toujours continué d'augmenter, je reçus du dieu différentes ordonnances plus surprenantes les unes que les autres, je ne me souviens que des courses qu'il me fallut faire nu-pieds, au milieu de l'hiver, et de l'exercice à cheval, chose encore bien difficile dans ma position. Je me souviens encore que, le port étant horriblement agité par le vent du midi, et les embarcations étant extrêmement tourmentées par les flots, il me fallut passer d'un bord à l'autre, et vomir après avoir mangé du miel et des glands. Je fus parfaitement purgé. J'étais alors au plus fort du mal: l'enflure montait jusqu'au nombril; mais le dieu sauveur ne me perdait pas de vue. La

même nuit il indiquait à Zosime, mon père nourricier, et à moi, la même chose: c'est-à-dire que je devais envoyer vers Zosime pour qu'il me rendit les paroles du Dieu, et Zosime devait se rendre vers moi pour me faire part de ce que le dieu lui avait révélé. Or c'était une drogue compacte dont j'ai oublié les ingrédients. Je me souviens seulement qu'entre autre il y avait du sel. Sitôt que j'en eus fait l'application sur la tumeur; elle diminua considérablement. Tous mes amis le lendemain vinrent me faire compliment. Ils avaient cependant encore une certaine défiance. Les médecins n'accusaient plus ma docilité aux ordres du dieu: ils admiraient sa providence; ils voulaient cependant encore mettre la main à la plaie. J'étais disposé à m'y prêter volontiers, pendant que le dieu était pleinement satisfait; mais il ne voulut pas le permettre. La suppuration était excessive, toute la chair paraissait devoir s'altérer. Le dieu ordonna un liniment avec des œufs. La plaie en peu de jours fut si bien guérie et la cicatrice si bien fermée, qu'on n'eût pas vu qu'il y eût eu une plaie, et qu'on n'en reconnaissait pas la place, etc., »

Nous n'avons pas besoin d'avertir que nous ne donnons pas le traitement bizarre et absurde d'Esculape comme un modèle à suivre, et que nous n'avons eu d'autre intention que celle de montrer jusqu'à quel point les récits d'Aristide portent le cachet de la vérité, et combien ils ressemblent peu à des contes imaginés dans l'intérêt de la superstition. Si on avait voulu appuyer par des fictions la croyance au pouvoir miraculeux d'Esculape, on aurait certes choisi toute autre chose que le traitement si long, si pénible et si mal conduit d'une tumeur qui n'est amenée à bien qu'après plus de six mois, quand elle a fait courir au malade le plus grand danger.

Maintenant que doit-on penser de ces songes si souvent répétés avec des circonstances si particulières et dont les retours forment comme une vie à part qui vient entrecouper la vie normale et s'y mêler pour exercer sur elle une grande influence? Aristide n'était-il qu'un homme dont le cerveau était troublé par des préparations narcotiques? Cette supposition, comme nous l'avons dit, serait tout au plus admissible si ses visions et ses rêves avaient eu besoin pour se produire qu'il se mit en rapport avec les prêtres, et se soumit aux pratiques qu'ils auraient pu lui imposer. D'ailleurs quiconque a étudié l'effet que produit l'opium reconnaîtra facilement que les songes et les visions d'Aristide ne ressemblaient en rien à ceux qui résultent d'une petite dose de cette substance administrée à un homme qui n'y serait pas accoutumé, et qu'il diffèrent encore bien plus des accidents que produisent les doses excessives sur les *mangeurs d'opium*. Rien n'empêchera, il est vrai, M. Salverte de supposer que les prêtres avaient sur l'administration de cette substance des connaissances que nous ne possédons plus; qu'ils savaient mieux que nous ne le pourrions, s'en servir pour produire tout l'effet voulu; mais on avouera qu'avec des suppositions aussi gratuites on prouvera toujours tout ce qu'on voudra, et que ce n'est pas ainsi qu'on doit procéder dans les sciences. Quand on voit d'ailleurs que les mêmes merveilles, avec les mêmes circonstances, sont reproduites cent fois sur une foule d'hommes qui ne faisaient aucun usage de narcotiques, mais qui se trouvaient dans un état moral semblable à celui d'Aristide et de ceux qui recevaient comme lui des faveurs du dieu, on conviendra qu'il n'est guère possible de se refuser à reconnaître que c'est dans ces dispositions morales seules qu'on doit chercher l'explication des songes prophétiques d'Esculape, qui ne présentent d'autres merveilles que l'apparition mal interprétée des phénomènes de l'extase.

B. D.-M.

(Le Globe).

AVIS.

MM. les Abonnés dont le terme est expiré, sont priés de renouveler leur abonnement.

IMPRIMERIE DE L'ORPHANOTROPHE.

02/09/25



902932

НБ ОНУ

Наукова бібліотека
ОДЕСЬКОГО НАЦІОНАЛЬНОГО
УНІВЕРСИТЕТУ
імені І. І. МЕЧНИКОВА